



Cour d'honneur.

Bien, la position géographique du Mans, nôtre très importante de nos terres, met le Collège en relation directe et rapide avec Paris (1 h. 1/2), Rennes (1 h. 10), Angers (1 h. 10), Nantes (1 h. 35), Tours (1 h. 45) et Rouen (3 h. 1/2).

ESPRIT DU COLLÈGE.

Une éducation profondément catholique est le but premier du Collège. C'est donc en formant des chrétiens fervents, à la foi solide, à la volonté pratiquante, que les maîtres exercent次要 des hommes de droite, utiles à leur famille et à leur pays.

Les moyens employés pour atteindre ce but sont :



Cour de récréation des Moyens.

Une forte éducation religieuse, donnée dans toutes les classes et complète; à la chapelle, par les fréquentes instructions des dimanches et jours de fêtes; la communion Fréquente bien préparée, dans les résultats, pour la formation du cœur et de la volonté, sont évidents; les cérémonies (célébration Eucharistique en 2^e division) et diverses œuvres: conférence de Saint-Vincent-de-Paul, Jésus-Christ Catholique, pèlerinage, etc... pour initier, dès le Collège, aux œuvres sociales; la diversité spirituelle assurée, qui ferme la conscience et le jugement; tout en apprenant à vivre; la surveillance stricte et vigilante des matières, dont l'autorité ferme et direct, le déroulement continu, s'efforce de présenter les fautes pour n'avoir pas à les



Monument des Anciens étudiés tous à la guerre.

rappeler; enfin, la discipline simple et ferme, sorte de tradition, parmi les élèves de Sainte-Croix, et, tout en visant à la formation des caractères, ils expliquent aussi, pour une bonne part, l'attachement des anciens à leur Collège.

ENSEIGNEMENT.

L'enseignement donné au Collège est conforme aux nouveaux programmes de l'enseignement secondaire classique.

Il comprend la série ordinaire des classes préparant aux deux parties du baccalauréat.

Dès le 4^e, commence l'étude du latin et celle d'une langue étrangère (Anglais ou Allemand); il y aurait donc un niveau avantage pour l'élève à suivre, au Collège, cette première classe d'enseignement secondaire progressivement.

Aucun élève ne peut passer dans une classe supérieure s'il n'a obtenu, dans la classe précédente, une moyenne générale suffisante.

Chaque année, les parents sont solennellement tenus au concert des progrès de leurs enfants, par les notes de conduite et d'application, les places hebdomadaires de composition et de diligence, (évidemment obtenue par l'addition de toutes les notes de devoirs et leçons), etc...



Cour de récréation des Petits.

Des examens fréquents pour toutes les classes permettent d'apprécier la valeur intellectuelle des élèves, de stimuler ou d'éviter leur bonne volonté et d'apprécier leurs chances de succès.

DISCIPLINE GÉNÉRALE.

Les élèves sont groupés en trois divisions.

La Première comprend les classes qui préparent directement aux deux parties du baccalauréat.

La Seconde, les classes de 1^{er} et de 2^{er}.

La Tertiaire, les classes inférieures, jusqu'à la 6^e.

Un Corps Préparatoire, comprenant les classes de 7^e, 8^e et 9^e, est adjoint au Collège. Les enfants de ce corps suivent un régime approprié à leur âge.

Le Collège reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires, des externes surveillés et, seul un 1^{er} Division, des externes libres.



Façade du bâtiment principal.

Feuillet de présentation de l'école libre de Sainte-Croix.

Référence du document reproduit :

- Archives départementales de la Sarthe ; 13 F 713. Bulletin de présentation de l'école libre de Sainte-Croix, s.d.

IVR52_20227200471NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Sarthe ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication libre, reproduction soumise à autorisation